Union internationale des télécommunications

Bureau de la normalisation des télécommunications

Bureau des radiocommunications



Genève, le 1er février 2011

Réf.: Circulaire TSB 161 Réf.: Circulaire CA/195 du BR

 Contact:
 Greg Jones
 Contact:
 Philippe Aubineau

 Tél.:
 + 41 22 730 5515
 Tél.:
 + 41 22 730 5992

 Fax:
 + 41 22 730 4832
 Fax:
 + 41 22 730 5806

E-mail: <u>greg.jones@itu.int</u> E-mail: <u>philippe.aubineau@itu.int</u>

- Aux Administrations des Etats Membres de l'Union;

- Aux Membres des Secteurs de l'UIT-T et de l'UIT-R;

- Aux Associés de l'UIT-T et de l'UIT-R;

- Aux établissements universitaires participant aux

travaux de l'UIT-T et de l'UIT-R

Objet: Forum de l'UIT sur la compatibilité technique entre les systèmes de

télécommunication à courants porteurs en ligne (CPL) et les services de

radiocommunication, Genève, le 27 mai 2011

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'un Forum de l'UIT sur la "compatibilité technique entre les systèmes de télécommunication à courants porteurs en ligne (CPL) et les services de radiocommunication" aura lieu à Genève, au siège de l'UIT, le 27 mai 2011.

Le forum s'ouvrira à 9 heures le 27 mai 2011. Il est organisé parallèlement aux réunions groupées de la Commission d'études 1 de l'UIT-R qui auront lieu du 25 mai au 3 juin 2011. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

L'enregistrement des participants débutera à 8 heures à l'entrée Montbrillant.

- 2 Les débats auront lieu en anglais seulement.
- La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur et aux Associés de l'UIT, aux établissements universitaires participant aux travaux des Secteurs de l'UIT ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite échanger des informations relatives aux activités de normalisation sur le sujet. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation au forum est gratuite mais aucune bourse ne sera accordée.
- 4 Les objectifs de ce forum et une version préliminaire du programme sont présentés dans l'**Annexe 1**.
- Des informations relatives au forum et la version actualisée du programme seront disponibles sur les sites web de l'UIT-R et de l'UIT-T ainsi qu'à l'adresse suivante: http://www.itu.int/ITU-R/go/itu-plt-forum-11/en.

Place des Nations Téléphone +41 22 730 51 11 Télex 421 000 uit ch E-mail: itumail@itu.int CH-1211 Genève 20 Téléfax Gr3: +41 22 730 72 56 Télégramme ITU GENEVE www.itu.int Suisse Gr4: +41 22 730 65 00

Participation/visa

- L'inscription des participants à ce forum se fera en ligne via le système EDRS et débutera le 15 mars 2011. On trouvera le formulaire d'inscription sur le site web des réunions, à l'adresse: http://www.itu.int/ITU-R/go/delegate-reg-activ/en.
- Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle qui est la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'Etat Membre ou du Membre de Secteur que vous représentez, intervenir auprès des Autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa.

Les demandes de visa doivent nous parvenir sous couvert d'une lettre officielle de l'Etat Membre ou du Membre de Secteur que vous représentez. Cette lettre doit préciser votre nom et vos fonctions, votre date de naissance, votre numéro de passeport, ainsi que ses dates de délivrance et d'arrivée à expiration. Elle doit être accompagnée d'une photocopie de votre passeport et du formulaire d'inscription, dûment rempli, le tout devant être envoyé par télécopie à l'Unité de planification des documents et de documentation de l'UIT-R (numéro de télécopie: +41 22 730 6600). Veuillez noter que l'Union a besoin d'au moins quatre semaines pour traiter tous les documents nécessaires à l'obtention d'un visa.

- 8 Pour toute question ou complément d'information, les participants peuvent s'adresser à l'Unité d'inscription des délégués, à l'adresse: ITU-R.registrations@itu.int.
- 9 Le Bureau d'enregistrement ouvrira à 8 heures le jour de l'ouverture du forum, à l'entrée du bâtiment Montbrillant. Veuillez noter que chaque participant devra présenter la confirmation d'inscription qui lui a été envoyée par courrier électronique, ainsi qu'une pièce d'identité avec photo, pour pouvoir recevoir un badge.

Hébergement

10 Vous trouverez des informations sur les chambres d'hôtel à Genève à l'adresse: http://www.itu.int/travel/index.html.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur,
Bureau de la normalisation des télécommunications

François Rancy
Directeur,
Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

ANNEXE 1

(de la Circulaire TSB 161 – Circulaire CA/195 du BR)

Objectifs du Forum de l'UIT sur la compatibilité technique entre les systèmes de télécommunication à courants porteurs en ligne (CPL) et les services de radiocommunication

Vers la compatibilité

Aujourd'hui, on a chez soi de nombreux dispositifs de communication et on a le choix entre plusieurs possibilités pour accéder à l'Internet et/ou regarder la télévision ou écouter la radio avec une qualité numérique qui ne cesse de s'améliorer. Diverses technologies de transmission sont disponibles pour la réception de contenus sur les terminaux domestiques.

Pour satisfaire les besoins des consommateurs, la radiodiffusion numérique hertzienne est et restera une solution tournée vers l'avenir. Autre technologie tournée vers l'avenir, les télécommunications à courants porteurs en ligne utilisent le secteur pour offrir un accès large bande au domicile des consommateurs ou pour leur permettre, via les divers terminaux ou postes de radio et de télévision qu'ils ont chez eux, de recevoir et d'envoyer d'énormes volumes de données.

Toutefois, les derniers développements techniques montrent que les consommateurs peuvent se retrouver dans la situation où ils sont obligés de choisir <u>soit</u> d'utiliser le CPL <u>soit</u> de recevoir la radiodiffusion hertzienne. Il semble qu'il soit incompatible techniquement de faire coexister les deux au même moment et au même endroit. Qui plus est, il existe aussi des services de radiocommunication autres que la radiodiffusion sur lesquels le CPL a une incidence technique.

L'objectif de ce forum d'une journée est d'examiner les effets potentiels des brouillages causés par la technologie CPL dans le spectre des fréquences radioélectriques, compte tenu des derniers développements de cette technologie qui affectent le spectre radioélectrique jusqu'aux gammes de fréquences utilisées chez les particuliers pour la réception de la radiodiffusion. Pour remédier aux problèmes techniques qui se posent, il est nécessaire de mettre au point des techniques d'atténuation des brouillages et de déployer des efforts en matière de normalisation.

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est l'organisme tout indiqué pour étudier la question avec toutes les parties prenantes. En effet, d'une part, l'UIT élabore les normes mondiales applicables aux réseaux domestiques utilisant le CPL et, d'autre part, elle est l'organisation internationale de premier plan pour les questions réglementaires et techniques liées au spectre radioélectrique.

Ce forum d'une journée organisé par l'UIT sera l'occasion:

- de rassembler les principales parties prenantes;
- de donner un aperçu des systèmes CPL;
- de décrire le rôle de l'UIT et des régulateurs dans la protection du spectre des fréquences radioélectriques;
- de donner un aperçu des services de radiocommunication sur lesquels les systèmes CPL sont susceptibles d'avoir une incidence;
- d'expliquer les efforts déployés actuellement pour normaliser les systèmes CPL;
- de présenter des études de cas relatives aux émissions radiofréquences des systèmes CPL;
- d'examiner les techniques d'atténuation des brouillages qui pourraient permettre de protéger les services de radiocommunication.

Ce forum se terminera par une table ronde au cours de laquelle seront examinés les engagements que toutes les parties prenantes devront prendre et les efforts qu'elles devront déployer à l'avenir pour résoudre ces problèmes de brouillage dans l'intérêt des consommateurs.

Version préliminaire du programme du Forum de l'UIT sur la compatibilité technique entre les systèmes de télécommunication à courants porteurs en ligne (CPL) et les services de radiocommunication

27 mai 2011	
08:00 - 09:00	Enregistrement
09:00 - 09:25	Séance d'ouverture Président: M. Robin H. Haines, Président de la Commission d'études 1 de l'UIT-R Allocutions d'ouverture M. François Rancy, Directeur du BR, UIT M. Malcolm Johnson, Directeur du TSB, UIT
09:25 - 11:15	Séance 1: Aperçu des développements de la technologie CPL et des activités de normalisation par rapport à la compatibilité radio Président: M. Tom Starr, Président du Groupe de travail 1/15 de l'UIT-T
 09:30 - 09:40 09:40 - 09:55 09:55 - 10:10 10:10 - 10:25 10:25 - 10:40 10:40 - 10:55 10:55 - 11:15 	 Etat des lieux de la normalisation du CPL: M. Stefano Galli L'approche IEEE: M. Jean-Philippe Faure L'approche HomePlug: M. Michael Koch L'approche CEI: M. Martin Wright L'approche UIT-T: M. Les Brown L'approche HomeGrid: M. Matt Theall Brève discussion sur les approches
11:15 - 11:30	Pause café
11:30 - 12:30 11:30 - 11:45 11:45 - 12:00 12:00 - 12:15 12:15 - 12:30	 Séance 2: Incidence du CPL sur les services de radiocommunication Président: M. Raphael de Souza, Président du Groupe de travail 1A de l'UIT-R Publications et documents de travail de l'UIT-R: M. Reiner Liebler, Rapporteur du Groupe de travail 1A de l'UIT-R sur les questions liées au CPL Etude de cas – Incidence du CPL sur les services aéronautiques: M. John Mettrop, Président du Groupe de travail 5B de l'UIT-R Etude de cas – Incidence du CPL sur les services de radiodiffusion:
12:30 - 14:30	Pause déjeuner

14:30 - 15:30 Séance 3: Vers la compatibilité <u>Président</u>: M. Hamed Zeddam, Président de la Commission d'études 5 de l'UIT-T ■ 14:30 – 14:50 Que peuvent faire les régulateurs? M. Reiner Liebler, Federal Network Agency, Allemagne ■ 14:50 – 15:10 Que devraient faire les parties prenantes du CPL? ATIS/NIST ■ 15:10 – 15:30 Que devraient faire les parties prenantes des radiocommunications? M. Peter Chadwick, consultant technique de l'IARU Pause café 15:30 - 15:45 15:45 - 16:30 Séance finale: Table ronde – Les prochaines mesures à prendre Président: M. Robin H. Haines, Président de la Commission d'études 1 de l'UIT-R Membres de la table ronde: HomeGrid Forum (M. Matt Theall), IEEE (*), HomePlug Powerline Alliance (*), CEI (*), régulateur national (M. Raphael de Souza), Commission d'études 5 de l'UIT-R (M. John Mettrop), Commission d'études 6 de l'UIT-R (M. Christoph Dosch, Président), Commission d'études 7 de l'UIT-R (M. Masatoshi Ohishi), TSB de l'UIT (M. Bilel Jamoussi), BR de l'UIT (M. Fabio Leite). (*) le nom du représentant doit être confirmé

On trouvera la version actualisée du programme du forum et des informations complémentaires sur la page web du forum à l'adresse: http://www.itu.int/ITU-R/go/itu-plt-forum-11/en.